



L'Écho de Barkmere – octobre 2024

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue samedi le 12 octobre 2024 :

ANNONCES

Nous avons appris avec choc et incrédulité le décès du Dr. Heidrun Fink qui pour nous tous, était simplement « Heidi ». Elle n'était qu'au début de la cinquantaine et tout semblait correct avec elle pendant qu'elle était avec nous durant le mois d'août. Mais elle avait des problèmes cardiaques et vivait avec des séquelles de son combat contre son cancer du sein. Il semble qu'elle a contracté la Covid et ne n'a pu la combattre.

Nous l'avons embrassé comme à chaque année quand elle a quitté pour l'Allemagne. Personne ne pouvait savoir que ce serait pour la dernière fois. Heidi était une personne directe, pragmatique qui ne tolérait pas le commérage et le jugement des autres. Elle était positive et partageait sa bonne humeur contagieuse avec tous. Elle aimait le Lac des Écorces et tous ses amis ici.

Nous exprimons nos condoléances à son fils Jacob, qui a eu 10 ans la veille du décès de sa mère, son mari Sasha, son beau-fils Paul, ses deux frères, Martin et Rainer, et leur famille. Ses amis du Lac sont très attristés. Elle nous manquera beaucoup.

PROJET D'AIRE PROTÉGÉE BARKMERE-MONTCALM

Notre projet est officiellement déposé au ministère de l'Environnement le 15 octobre. Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu au sondage pour l'étude socio-économique effectuée dans le cadre de ce projet. La population sondée est en faveur de la création de cette aire à plus de 90%. Mais encore plus intéressant, la très grande majorité des sondés seraient prêts à payer plus de taxes pour permettre la pérennité de cette aire protégée, et donc attachent une valeur économique significative à cette protection. C'est un argument important contre l'exploitation forestière de ces terres, qui ne revient que tous les 25 ans, et rapporte bien moins que des revenus de taxes potentiels.

À ce point-ci, la Ville de Barkmere et la municipalité de Montcalm n'ont aucune intention d'augmenter leurs comptes de taxes respectif pour cette raison.

CHANGEMENTS DANS LA ZONE DU DÉBARCADÈRE

Les nouveaux conteneurs de matières résiduelles sont en cours d'installation et vont changer le « paysage visuel » dans le stationnement. Également, l'extension des quais « B » a été livrée et pourra être utilisée dès l'an prochain pour offrir davantage de places d'amarrage de location à la population.

SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

La Ville de Mont-Tremblant nous a confirmé qu'elle accepte de fournir le service de premiers répondants à Barkmere, Huberdeau et Montcalm pour l'année 2025 seulement. L'entente devra être renouvelée l'an prochain, considérant les résultats de cette première année.

C'est que Mont-Tremblant nous a informé qu'elle ne renouvellerait pas les ententes pour la fourniture du service d'incendie, selon les conditions actuelles. La structure des casernes, héritée de la défunte RINOL, et des services municipaux qui l'ont précédée, ne permet pas au SIMT de remplir ses obligations au niveau du schéma de couverture de risques de la MRC, et d'intervenir rapidement et avec les effectifs nécessaires. Un consultant, engagé pour étudier le fonctionnement actuel, a émis plusieurs recommandations pour régler le problème, et pouvoir continuer sur la voie d'un véritable service d'incendie régional, mais entièrement sous la gouverne du SIMT.

AIRE PROTÉGÉE À MONT-BLANC

Le Conseil a adopté une résolution pour appuyer la municipalité de Mont-Blanc pour la création d'une aire protégée au sud de cette municipalité. L'aire serait contigüe au parc Écotouristique de la MRC et à la réserve de conservation Jack-Rabbit et serait ainsi connectée à notre propre projet d'aire protégée.

15^E ANNIVERSAIRE D'EXERCICE DES CONSEILLERS ET DU MAIRE

Avant la séance de samedi dernier, les membres du conseil et les employés ont célébré le 15e anniversaire des conseillers Stephen Lloyd, Jake Chadwick, Marc Frédette et, bien sûr, du maire Luc Trépanier. Nous avons également remis à ce dernier le symbole de sa fonction, le maillet du maire.



ADOPTION D'UNE PREMIÈRE VERSION DU NOUVEAU PLAN D'URBANISME

Nous avons le plaisir d'annoncer l'adoption de la première version de notre nouveau plan d'urbanisme, ainsi que les amendements associés à nos règlements. Un avis public a été émis à cet effet. Nous remercions tous les membres du CCU pour leur travail acharné et leur soutien tout au long de ce processus.

DERNIER CONSEIL DE LA MRC DES LAURENTIDES

Les nouveaux rôles d'évaluation pour les années 2025, 2026 et 2027, ont été déposés. Pour la Ville de Barkmere, cela représente une augmentation de 50% des valeurs foncières totales par rapport au rôle précédent. Il faut dire que les autres municipalités ont subi des augmentations semblables au cours des années précédentes, et que maintenant notre tour était venu. Pour toute la MRC, les deux derniers rôles sont venus augmenter la valeur foncière globale de 75%.

Les causes majeures de ces augmentations sont la COVID, la possibilité de travailler à distance et le passage à la retraite de la génération du « baby-boom », ce qui a fait augmenter la demande pour les propriétés dans notre MRC.

Fait intéressant : bien que les terres publiques représentent près de 40% du territoire de Barkmere, leur valeur foncière n'est que 6% de la valeur totale de la Ville. C'est sans doute que la valeur liée à l'exploitation forestière de ces terres n'est pas aussi avantageuse que pourrait le laisser croire le Ministère des Forêts...

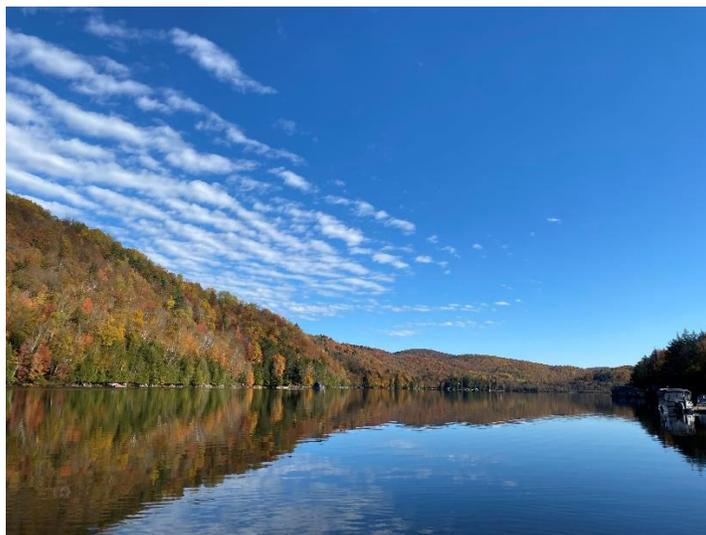


Photo du lac, le 17 octobre
Photo par : Shanny Larose

Pour plus de détails, consultez le procès-verbal de la réunion du Conseil qui sera affiché sur le site Web de la Ville une fois qu'il sera ratifié, généralement quelques jours suivant la prochaine réunion du Conseil.